

## **COMITE DE LIAISON CLIS/ANDRA**

### **COMPTE-RENDU DU 9 MAI 2011**

Etaient présents :

- MM. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, vice-président, Jean-François MUEL, Ligny en Barrois, Jean COUDRY, CGC, Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées, membres du CLIS, M. Benoît JAQUET, Secrétaire général du CLIS,
- Mmes Martine HURAUT, Sarah DEWONK, MM. Sébastien FARIN et Jacques DELAY, ANDRA,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse, membre du CLIS, est excusé.

M. FERNBACH rappelle les objectifs du comité de liaison qui sont de permettre au CLIS de rester au plus près de l'actualité de l'ANDRA, d'éviter des malentendus et des pertes de temps, et de créer à terme un climat plus serein pour les échanges entre le CLIS et l'ANDRA. Il propose d'une part que chaque réunion fasse l'objet d'un compte-rendu qui sera diffusé notamment aux membres du conseil d'administration du CLIS, puisqu'il n'est pas question que le comité s'y substitue, d'autre part que ces comptes-rendus soient réunis dans un recueil annuel qui sera diffusé plus largement.

M. FARIN estime que le comité de liaison est l'occasion pour l'ANDRA de discuter en amont des sujets que le CLIS entend aborder, afin de pouvoir donner les informations ou les réponses souhaitées, sous une forme adéquate, et de s'assurer que les éléments ainsi fournis par l'ANDRA correspondent bien aux attentes du CLIS.

Suite aux observations de MM. FERNBACH et COUDRY sur la multiplication des réunions organisées par l'ANDRA en direction de publics spécifiques (élus, organismes professionnels, presse) et les risques de confusion (exemples de la communication sur la ZIRA ou sur les acquisitions foncières) ou de mise à l'écart du CLIS (exemple de la réunion organisée le 15 avril à l'initiative de M. PANCHER), M. FARIN reconnaît

qu'il a pu y avoir des maladroites que la mise en place du comité de liaison doit permettre d'éviter : il importe de faire remonter les sujets d'actualité pour les traiter ensuite à l'occasion des réunions du conseil d'administration ou des commissions thématiques du CLIS.

Dans un premier temps, M. FARIN propose de mettre à disposition du CLIS une liste des présentations faites par l'ANDRA devant les organismes auxquels elle rend compte de ses recherches (ASN , CNE ...), à charge pour le CLIS de demander la communication de tel ou tel document, ou sa présentation par l'ANDRA. Cette proposition est acceptée, de même que celle faite par M. JAQUET de pouvoir disposer, sans avoir à en faire la demande, de tous les documents importants que l'ANDRA fait paraître (dossiers Argile, synthèses des campagnes de forages ou de sismique, rapport sur la sismique 3D dans la ZIRA ...).

Les membres du comité font le point sur les différents thèmes nécessitant une information dans les semaines à venir :

- Les installations de surface et leur localisation : M. FARIN précise que l'ANDRA travaille actuellement sur 2 ou 3 scénarios d'implantation, avant un choix, fondé sur les aspects scientifiques, environnementaux, d'aménagement du territoire, et sur l'avis des élus ou des populations. Ce choix devrait intervenir fin 2012, avant le débat public. Il est convenu que l'ANDRA fera une présentation sur ce thème lors de la prochaine réunion du conseil d'administration du CLIS, élargi à la commission « Localisation », si possible début juin. Il est également prévu que l'ANDRA fasse un point rapide sur les premiers enseignements tirés de la campagne de sismique 3D dans la ZIRA.
- La réversibilité : L'ANDRA ayant proposé de présenter une synthèse des débats qui ont eu lieu à Reims, en décembre 2010 (colloque de l'AEN), il est confirmé que cette présentation sera faite à l'occasion de la prochaine réunion de la commission « Réversibilité », fin juin.
- La modélisation : En réponse à M. COUDRY, M. FARIN propose une intervention de l'ANDRA sur la simulation et la modélisation, en lien avec la question de la sûreté (et, comme le demande M. DESCHAMPS, avec les observations de l'IEER). M. JAQUET souligne la possibilité d'évoquer ce thème avec l'IRSN (dans le cadre des formations proposées aux membres du CLIS). M. FARIN ajoute que quelques membres du CLIS pourraient rencontrer, au siège de l'ANDRA, les équipes qui travaillent sur ces thématiques.
- Les transports : M. MUEL constate que la loi prévoit, sous toute réserve, la mise en exploitation du stockage en 2025. Il estime qu'il est indispensable, pour que les élus ou les industriels puissent anticiper, d'avoir des informations précises sur les volumes et sur les voies choisies (que ce soit pour le transport des colis ou pour les transports liés aux travaux de construction). M. FARIN indique que l'ANDRA dispose aujourd'hui d'une estimation des volumes de déchets allant au stockage,

des volumes de matériaux nécessaires à la construction et des volumes des matériaux extraits. Concernant le mode de transport, l'option préférentielle de l'ANDRA est le rail, jusqu'au site de stockage. Mais dans ce domaine, l'ANDRA ne peut que proposer, sachant que le producteur de déchets est responsable du transport jusqu'au site de stockage (exemples de La Hague ou Soulaines).

- Le modèle d'inventaire et de dimensionnement, le conditionnement, le calendrier fixé par la loi : M. FERNBACH indique que ces sujets devront également être traités ultérieurement.
- Le Comité d'expertise et de suivi de la démarche d'information et de consultation de l'ANDRA (COESDIC) : Ce comité, chargé d'évaluer la démarche mise en œuvre par l'ANDRA, a demandé à rencontrer des membres du CLIS lors de sa prochaine réunion le 31 mai (16h00 à Saudron). MM. FERNBACH, MUEL, COUDRY et DESCHAMPS seront présents.

D'une manière générale, il est convenu que l'ANDRA fera régulièrement, devant le conseil d'administration du CLIS, un point sur l'avancée des recherches et sur les résultats obtenus.

M. JAQUET fait un rappel des courriers du CLIS n'ayant pas obtenu de réponse à ce jour : demande relatives aux acquisitions foncières (réponse écrite avant le prochain conseil d'administration), transmission des questions posées lors des réunions dans les communes (renvoi par mail), demande de documents sur la campagne de forages dans la zone de transposition (renvoi par mail).

M. FERNBACH indique que le CLIS devrait organiser un ou des voyages de presse les 14 et 15 juin, le programme prévoyant une visite du laboratoire. Mme HURAUT confirme qu'une visite pourrait être envisagée le 14 juin après-midi.

A la demande de M. MUEL, il est convenu d'organiser, pour les membres de la commission « Environnement-santé », une visite des installations mises en place dans le cadre de l'Observatoire Pérenne de l'Environnement, dans la première semaine de juillet.

M. FARIN fait part des sujets d'actualité de l'ANDRA pour l'année en cours. Le premier concerne la préparation des appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre des études de conception, avec deux particularités : le site d'implantation du projet n'est pas connu, et des discussions sont en cours avec les producteurs de déchets, dans le cadre d'une revue du projet visant à évaluer les ressources nécessaires à sa réalisation. En réponse à M. MUEL, M. FARIN indique qu'un éventuel changement politique en 2012 ne remettrait pas en cause ces appels d'offres tant que la loi de 2006 reste en vigueur.

Le second concerne une enquête de notoriété réalisée à la demande de l'ANDRA, qui doit se dérouler à partir de juillet, auprès d'environ 1000 personnes en Meuse et en Haute-Marne. Une telle enquête vient d'être faite autour de La Hague, une autre sera faite autour de Soulaies. Ces enquêtes ne visent pas à comparer l'image de l'ANDRA sur ces différents sites, mais à mieux cerner la perception et les attentes des populations concernées.

Au terme de ces échanges, il est décidé que la prochaine réunion du comité de liaison aura lieu début septembre, et comportera une visite des installations souterraines.